

Référence réglementaire

L'évacuation est la mise en sécurité de tous les occupants d'une zone ou d'un bâtiment en leur faisant quitter les lieux vers un point de rassemblement ou en les dirigeant vers un espace d'attente sécurisé.

L'article R 4227-39 du code du travail exige que chaque entreprise réalise 1 exercice d'évacuation tous les 6 mois.

Ces exercices peuvent être réalisés en interne par le responsable sécurité ou par une entreprise extérieure comme 2PRP.

A travers ce programme nous vous proposons de vous accompagner dans la mise en place de vos exercices d'évacuation.



Objectifs

Objectifs de la formation :

- Tester le comportement du personnel en cas d'évacuation
- Tester le respect des procédures et conduite à tenir des guide-files, serre-files et chargés d'évacuation



Public concerné

A qui est destiné cette formation : Tout salarié de l'entreprise



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation



Durée

2h (pauses comprises)



Nombre de participants

L'ensemble des personnes présentes sur le site (Personnels et publics)



Validation

Debriefing avec le coordinateur et les chargés d'évacuation

Remise d'un compte rendu avec un plan d'action



Maintien des compétences



Exercice à faire tous les 6 mois

Organisation / déroulement

Description de la formation :

- Mise en place de l'exercice d'évacuation
Inopiné ou non
 - ✓ Choix d'un scénario et mise en place de celui-ci
- Évacuation
 - ✓ Analyse des comportements du Personnel, des Guides files, Serres files, Coordinateur d'évacuation
 - ✓ Analyse du respect des procédures
 - ✓ Analyse de la gestion du point de rassemblement
- Débriefing
 - ✓ Débriefing en présence des guides files / Serres files / chargés d'évacuation et responsable de l'établissement
 - ✓ Établissement d'un compte rendu et signature du registre de sécurité



Logistique à prévoir

Aucune



Matériel pédagogique

Une machine à fumée, un mannequin de sauvetage



Compétences du formateur

Formateur incendie avec expérience(s) opérationnelle(s) (Sous-officier de Sapeur-Pompier et/ou Préventionniste)